



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 18 janvier 2023

Dépôt du cahier de demandes

Le vendredi 13 janvier 2023 avait lieu le dépôt officiel du projet de négociation 2023. Votre comité de négo a rencontré le comité patronal composé de Patrice Montpetit, Kim Richard-Vallée, Marc-Alexandre Houle, Maxime Boucher, Sylvain Grenier et Éric Turcotte pour leur présenter les demandes que nous avons voté en assemblée générale et de recevoir leur projet de négociation.

D'entrée de jeu, Daniel Lepage, le directeur général de l'usine, nous a fait un exposé pour mettre la table sur la négociation. Ce n'est plus un secret pour personne, le conflit géopolitique en Ukraine et le marché de l'armement militaire actuel engendrent une demande incroyable en contrats de propulsif et M. Lepage a été très transparent à ce sujet. Il a terminé son allocution sur les enjeux et les objectifs de cette négociation. Avec le changement de culture lié à la nouvelle réalité démographique de l'usine et les défis de productivité que nous aurons au cours des prochaines années, il est primordial de conserver de bonnes relations de travail. Toute l'équipe s'entend pour dire qu'il a raison sur une chose : nous devons livrer la marchandise. C'est pour cette raison que les deux parties sont prêts à travailler ensemble et de bonne foi pour en venir à une entente gagnante pour tout le monde.

Cependant, ce portrait illuminé par la bonne foi s'est assombri lorsque que Daniel nous a quitté pour laisser toute la place à son équipe. La partie patronale a jugé nécessaire de rappeler les règles de base tel que le respect et l'information. C'est au moment de survoler les demandes patronales que nous avons réalisé l'insouciance de la compagnie. Ils ont de toute évidence oublié que nous détenons clairement le rapport de force pour attaquer quinze articles et cinq annexes de la convention collective actuelle. Des congés de maladie à la paye de vacances, en passant par le temps supplémentaire et la liberté d'action syndicales pour finir avec le mouvement de main d'œuvre et la retraite progressive, ils nous ont présenté 47 demandes au total. Pouvez-vous croire qu'ils ont même attaqué l'article 14, notre pierre angulaire en santé et sécurité ? Par désir de garder nos membres calmes et sereins, nous avons gardé les détails de leurs offres pour la table de négociation, le boss « dictera » comment nous partagerons les détails dans un futur rapproché.

Nous commençons peut-être les négos aux antipodes, et c'est tout à fait normal d'y être, mais n'oubliez pas que nous sommes préparés et mobilisés. Nous avons un cahier de demandes valable et réfléchi en main et nous savons tous que nous le méritons. Restez à l'affût, nous vous tiendrons au courant tout au long des négociations. Les premières discussions auront lieu mardi prochain...

Croyons en nos revendications car...

On le mérite !!!



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD
350, boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6



Tél.: 450 377-7823 • Télécopie : 450 377-7851 • Site web : www.snpcv.com - Courriel : snpcv@gd-ots.com